



Dirac, le 22 février 2023

**CONVOCAATION**

**Cher (e) Collègue,**

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Mercredi 8 mars 2023 à 18h30  
à la salle des fêtes de Dirac**

Comptant sur votre présence, veuillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,  
Anne Marie FERRADE**



**Ordre du jour :**

- 1) Installation du nouveau Conseil Municipal,
- 2) Constitution des Commissions de la Commune,
- 3) Droit à la formation des élus,
- 4) Instauration du télétravail,
- 5) Autorisations Spéciales d'Absences (ASA) pour le personnel communal,
- 6) Modalités de fonctionnement du compte épargne temps (CET),
- 7) Suppressions d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs,
- 8) Passage à la nomenclature M57 : les virements de crédit, fongibilité des crédits,
- 9) Aménagement de la traverse du Boisseau sur la RD939 : nouveau plan de financement,
- 10) Participation à la campagne de stérilisation des chats errants organisée par l'association Chapitres.
- 11) Questions diverses.